



# Biologie e-learning

**CATALOGUE DE FORMATION**

**2026-2027**

*Certification périodique des professionnels de santé*

**Nouvelle offre Packs de Crédits**

**IEF Biologie**

*Organisme de formation certifié Qualiopi*

*Organisme enregistré auprès de l'Agence nationale du DPC*

www.biologie-elearning.fr • info@biologie-elearning.fr • 04.51.45.36.06



## Édito

Chères consœurs, Chers confrères,

En 2026-2027, Biologie Elearning franchit un cap. Nous lançons notre nouvelle offre Packs de Crédits, conçue pour simplifier la commercialisation et le suivi de la formation continue dans votre laboratoire. Une seule logique, un seul interlocuteur, une seule facture annuelle : vous achetez un volume de crédits, vous choisissez vos modules à la carte, vos professionnels se forment à leur rythme.

Cette évolution s'inscrit dans le contexte de la certification périodique des professions de santé à ordre. Chaque médecin, biologiste médical, pharmacien, chirurgien-dentiste, sage-femme, infirmier, masseur-kinésithérapeute et pédicure-podologue doit valider 8 actions sur les 4 axes du référentiel de certification périodique de sa profession avant le 31 décembre 2031. Ces référentiels sont élaborés par les Conseils Nationaux Professionnels (CNP), selon la méthodologie proposée par la Haute Autorité de Santé (HAS), et arrêtés par le ministre chargé de la Santé. Pour vous accompagner, nous avons construit un socle de 8 modules de certification périodique couvrant les 4 blocs structurants du dispositif, complétés par notre catalogue historique de plus de 20 modules métier laboratoire.

*L'offre Packs de Crédits est spécifiquement conçue pour les établissements de santé privés : laboratoires de biologie médicale, cliniques privées MCO, hôpitaux privés non lucratifs, ESPIC privés, centres de santé privés et cabinets pluri-professionnels privés. Pour les établissements publics et les professionnels libéraux, nous conservons notre offre de vente à l'unité avec convention de formation par session, parfaitement adaptée à leurs contraintes administratives.*

Forts d'une expérience qui réunit plus de 5 000 apprenants par an sur notre plateforme, nous avons à cœur de vous proposer une solution éprouvée, rigoureuse et adaptée à votre quotidien professionnel.

Le tout repose sur trois principes :

- Flexibilité : vous choisissez votre volume de crédits et les modules qui correspondent à vos besoins
- Économies : plus le pack est important, plus le prix unitaire du crédit baisse
- Sécurité : les crédits non consommés dans l'année sont reportables sur le pack souscrit l'année suivante

Notre engagement reste le même : produire des contenus pédagogiques rigoureux, à jour des dernières recommandations, accessibles partout et à tout moment, avec une équipe pédagogique disponible pour répondre à vos questions.

Très belle année de formation à toutes et à tous,

**Dr Laure Dellamonica**

Directrice — Biologie Elearning



## Sommaire

1. Comment fonctionne notre offre Packs de Crédits
2. Grille tarifaire des packs
3. Le socle de certification périodique — 8 modules
4. Catalogue des modules métier laboratoire
  - 4.1 Biologistes médicaux
  - 4.2 Infirmières
  - 4.3 Techniciens préleveurs
  - 4.4 Techniciens plateau
  - 4.5 Secrétaires médicales
5. Vente de modules à l'unité
6. Informations pratiques



## 1. Comment fonctionne notre offre Packs de Crédits

### La mécanique en 3 points clés

- 1 crédit = 1 inscription d'un professionnel de santé à 1 module
- Le crédit est décompté à l'inscription au module (pas à la complétion)
- Les crédits non consommés dans l'année sont reportables sur le pack souscrit l'année suivante

### Composition de votre pack

#### Étape 1 — Choisir la taille du pack (de 50 à 1 000 crédits)

Plus le pack est important, plus le prix unitaire du crédit baisse. C'est le principe de dégressivité par volume.

#### Étape 2 — Choisir vos modules

Votre pack inclut par défaut les 8 modules du socle de certification périodique. Vous pouvez ensuite enrichir votre pack en choisissant à la carte parmi les 20+ modules métier de notre catalogue. Chaque module supplémentaire ajoute +10 € par crédit au prix de base de votre pack.

#### Étape 3 — Vos professionnels se forment

Chaque inscription d'un de vos professionnels à un module consomme 1 crédit de votre pack. Vous suivez la consommation et la progression depuis votre tableau de bord administrateur.

### Formule de calcul

**Prix par crédit = Prix de base du pack + (10 € × nombre de modules supplémentaires)**

### Trois exemples concrets

#### Exemple 1 — LBM moyen, socle de certification uniquement

- Pack Standard : 100 crédits
- Modules supplémentaires : 0
- Prix par crédit : 100 € + 0 = 100 €
- Prix du pack : 10 000 € HT

#### Exemple 2 — LBM 500 salariés, socle + 4 modules métier

- Pack Confort : 250 crédits
- Modules supplémentaires : 4 (ATB2, GROSSESSE2, VIH, CARDIO par exemple)
- Prix par crédit : 90 € + 40 € = 130 €
- Prix du pack : 32 500 € HT



### Exemple 3 — Gros LBM, catalogue complet

- Pack Premium : 500 crédits
- Modules supplémentaires : 12 (catalogue complet)
- Prix par crédit : 80 € + 120 € = 200 €
- Prix du pack : 100 000 € HT

## 2. Grille tarifaire des packs

### Prix de base par taille de pack

Le prix de base correspond aux 8 modules du socle de certification périodique inclus dans tous les packs. Tarifs HT, engagement annuel avec tacite reconduction.

Pack	Crédits	Prix unitaire crédit	Prix pack HT
Découverte	50	120 €	6 000 €
Standard	100	100 €	10 000 €
Confort	250	90 €	22 500 €
Premium	500	80 €	40 000 €
Premium+	1 000	70 €	70 000 €
Sur mesure	2 000+	~55-60 €	Devis

### Grille de calcul rapide selon les modules supplémentaires

Le prix par crédit varie selon le nombre de modules supplémentaires choisis. Voici la grille croisée pour faciliter votre choix.

#### Prix unitaire du crédit (en €)

Modules sup.	Découverte	Standard	Confort	Premium	Premium+
0 (socle seul)	120 €	100 €	90 €	80 €	70 €
+ 2 modules	140 €	120 €	110 €	100 €	90 €
+ 4 modules	160 €	140 €	130 €	120 €	110 €
+ 6 modules	180 €	160 €	150 €	140 €	130 €
+ 8 modules	200 €	180 €	170 €	160 €	150 €
+ 12 modules (tous)	240 €	220 €	210 €	200 €	190 €



## Ce qui est inclus dans tous les packs

- Accès illimité pendant 1 an aux modules choisis
- Espace administrateur dédié pour gérer vos inscriptions en autonomie
- Inscription des apprenants à l'unité ou en masse (téléversement Excel ou CSV)
- Email facultatif : connexion par identifiant pour les apprenants sans adresse mail professionnelle
- Tableau de bord de suivi en temps réel : inscriptions, modules commencés, modules complétés
- Relances manuelles par le responsable formation et relances automatiques par la plateforme
- Attestations de fin de formation téléchargeables directement dans votre espace
- Mises à jour continues des contenus selon évolutions réglementaires
- Support pédagogique et technique par email

## Une plateforme en self-administration — ultra simple à utiliser

Notre plateforme est conçue pour vous donner une autonomie totale dans la gestion de vos formations. Votre responsable formation pilote l'ensemble du dispositif, sans dépendance au support et sans délai d'attente.

### Inscription des apprenants — au choix

- Inscription unitaire : votre responsable formation crée un compte individuel à la volée pour un apprenant
- Inscription en masse : votre responsable formation téléverse un fichier d'inscription (Excel ou CSV) pour créer plusieurs comptes simultanément
- L'adresse email est facultative : pour les apprenants qui n'ont pas d'email professionnel (techniciens, secrétaires, personnels administratifs), le système génère un identifiant de connexion personnel

### Suivi et pilotage par le responsable formation

- Tableau de bord de suivi : visualisez en temps réel l'avancement de vos apprenants (inscriptions, modules commencés, modules complétés)
- Relances manuelles : votre responsable formation peut relancer directement les apprenants qui n'ont pas commencé ou pas terminé leurs modules
- Relances automatiques : la plateforme envoie également des notifications de rappel aux apprenants à intervalles réguliers, sans intervention de votre part



### Récupération des attestations

- Les attestations de fin de formation sont disponibles directement dans votre espace administrateur dès la complétion du module par l'apprenant
- Aucune demande au support : vous téléchargez les attestations en autonomie quand vous en avez besoin

*Cette autonomie est particulièrement appréciée des grands établissements qui doivent gérer plusieurs centaines de professionnels et plusieurs vagues d'inscription dans l'année.*

## 3. Le socle de certification périodique — 8 modules

Le socle de certification périodique IEF Biologie est inclus dans tous les packs. Il couvre les 4 blocs du dispositif de certification périodique des professionnels de santé à ordre, avec 8 modules construits par notre équipe pédagogique. Ces modules s'inscrivent en cohérence avec les référentiels élaborés par les Conseils Nationaux Professionnels (CNP) de chaque profession et arrêtés par le ministre chargé de la Santé.

### Bloc 1 — Actualiser mes connaissances et mes compétences

#### B1-FC-01 — Repères pour soigner aujourd'hui : du cadre éthique à la prévention

Politiques de santé, éthique, éco-responsabilité, réglementation, données probantes, sécurité des soins, prévention.

#### Objectifs pédagogiques

- Identifier les priorités nationales de santé publique et leur impact sur la pratique professionnelle
- Appliquer les principes fondamentaux d'éthique et de déontologie dans les situations courantes
- Intégrer les enjeux d'éco-responsabilité et de développement durable dans sa pratique de soins
- Maîtriser le cadre réglementaire actualisé de l'exercice professionnel en santé
- Utiliser les données probantes pour actualiser ses connaissances cliniques et scientifiques
- Mettre en œuvre les principes de sécurité des soins et de gestion des risques
- Contribuer activement à la prévention et à la promotion de la santé



### **B1-FC-02 — 7 clés pour évoluer avec le système de santé**

Évolutions du système de santé, recommandations HAS, coordination, santé environnementale, innovations, populations vulnérables, interprofessionnalité.

#### **Objectifs pédagogiques**

- Analyser les évolutions récentes du système de santé et leurs conséquences sur la pratique quotidienne
- Appliquer les nouvelles recommandations HAS dans la prise en charge des patients
- Coordonner efficacement le parcours patient dans un contexte pluriprofessionnel
- Maîtriser les enjeux de santé environnementale et leur lien avec la pratique clinique
- Intégrer les innovations thérapeutiques et technologiques récentes dans sa pratique
- Adapter sa pratique aux spécificités des populations vulnérables
- Contribuer à une démarche interprofessionnelle de qualité et de sécurité des soins

## **Bloc 2 — Renforcer la qualité de mes pratiques professionnelles**

### **B2-EPP-01 — EPP – Audit clinique : Identitovigilance**

Évaluation des pratiques d'identification du patient à chaque étape du parcours de soins.

#### **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre les enjeux de l'identitovigilance et les risques liés aux erreurs d'identification du patient
- Maîtriser la méthodologie de l'audit clinique appliquée à l'identitovigilance (référentiel HAS)
- Connaître les critères de vérification d'identité à chaque étape clé du parcours de soins
- Réaliser un audit de ses propres pratiques d'identification sur un échantillon de patients ou dossiers
- Identifier les écarts entre ses pratiques et les recommandations nationales
- Élaborer un plan d'actions correctives personnalisé

### **B2-EPP-02 — EPP – Analyse de pratiques / RETEX : Infections associées aux soins**

Retour d'expérience structuré sur un cas d'infection nosocomiale ou d'infection associée aux soins (IAS).

#### **Objectifs pédagogiques**

- Comprendre la méthodologie du retour d'expérience (RETEX/CREX) appliquée aux IAS
- Connaître l'épidémiologie des IAS et les principaux mécanismes de transmission
- Sélectionner et documenter un cas réel ou un scénario type d'infection associée aux soins
- Analyser les facteurs contributifs (précautions standard, hygiène des mains, dispositifs invasifs)



- Identifier les écarts par rapport aux recommandations (SF2H, HAS)
- Proposer des actions correctives et préventives argumentées

### **Bloc 3 — Améliorer la relation avec le patient et la communication**

#### **B3-REL-01 — Relation et communication avec le patient**

Communication thérapeutique, annonce, décision partagée, gestion des situations difficiles.

##### **Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser les fondamentaux de la communication thérapeutique avec le patient et son entourage
- Conduire un entretien d'annonce (diagnostic, pronostic) dans le respect des recommandations HAS
- Mettre en œuvre la décision médicale partagée dans les situations appropriées
- Gérer les situations de communication difficile (conflit, agressivité, barrière linguistique)
- Adapter sa communication aux patients vulnérables
- Intégrer les principes de littératie en santé dans ses échanges
- Développer une posture empathique et bienveillante dans la relation de soin

#### **B3-NUM-01 — Compétences numériques en santé**

DMP, e-prescription, télémédecine, cybersécurité, IA en santé.

##### **Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser l'utilisation du Dossier Médical Partagé (DMP) et de Mon Espace Santé
- Utiliser les outils de e-prescription et d'ordonnance numérique
- Pratiquer la télémédecine et le télésoin dans le cadre réglementaire en vigueur
- Appliquer les règles de cybersécurité et de protection des données de santé (RGPD, HDS)
- Comprendre les usages et limites de l'intelligence artificielle en santé
- Utiliser les outils numériques de coordination du parcours patient
- Accompagner les patients dans l'utilisation de leurs outils numériques de santé

### **Bloc 4 — Prendre en compte ma santé personnelle**



#### **B4-RPS-01 — ScanUp Dépistage RPS (Risques Psychosociaux)**

Dépistage des risques psychosociaux avec résultat « à risque / pas à risque » et accompagnement des personnes dépistées.

##### **Objectifs pédagogiques**

- Évaluer son propre niveau d'exposition aux risques psychosociaux (stress, épuisement, charge émotionnelle)
- Identifier les facteurs de risque spécifiques à son environnement professionnel
- Exprimer son vécu professionnel à travers un témoignage audio confidentiel et sécurisé
- Prendre conscience des signaux d'alerte de souffrance au travail
- Connaître les ressources d'aide et d'accompagnement disponibles
- S'engager dans une démarche proactive de préservation de sa santé mentale au travail

#### **B4-TMS-01 — ScanUp Dépistage TMS (Troubles Musculo-Squelettiques)**

Dépistage des troubles musculo-squelettiques par questionnaire et dépôt vidéo (vidéo floutée).

##### **Objectifs pédagogiques**

- Évaluer son propre niveau d'exposition aux troubles musculo-squelettiques
- Identifier les gestes et postures à risque dans son environnement professionnel
- Repérer les premiers signaux de douleurs ou de gêne fonctionnelle
- Connaître les principes d'ergonomie applicables à son poste de travail
- S'engager dans une démarche préventive de préservation de sa santé physique
- Mobiliser les ressources d'accompagnement disponibles si nécessaire



## 4. Catalogue des modules métier laboratoire

Le catalogue ci-dessous regroupe les modules métier que vous pouvez ajouter à votre pack de crédits. Chaque module est utilisable pour 1 crédit consommé. La colonne « Tarif » indique le prix unitaire à l'unité (hors pack), à titre indicatif.

*L'ajout de modules métier à un pack se fait au prix de +10 € par crédit, quel que soit le nombre de modules choisis. Plus vous prenez de modules métier, plus le prix global du pack augmente, mais le prix unitaire du crédit reste prévisible.*

### Légende des 4 axes du dispositif de certification périodique

- Axe 1 — Connaissances et compétences scientifiques
- Axe 2 — Qualité des pratiques professionnelles
- Axe 3 — Relation patient et communication
- Axe 4 — Santé du professionnel

### 4.1 Biologistes médicaux

Pour les biologistes médicaux, les formations e-learning sans N° DPC valident l'Axe 1 dans le cadre d'un parcours de 7 modules minimum. Les modules ScanUp RPS et TMS valident l'Axe 4. L'Axe 3 (relation patient) bénéficie d'une dérogation au Bloc 3 du référentiel BM.

Réf.	N°DPC	Intitulé	Axe	Durée	Tarif	Format
HPV	—	Promouvoir le dépistage du cancer du col de l'utérus au laboratoire	1*	2h	99 €	e-learning
VIH	68872325017	Promouvoir des comportements favorables à la santé sexuelle	1	4h	168 €	e-learning
ATB2	68872325004	Recommandations sur la maîtrise de la multirésistance aux antibiotiques	1	4h	168 €	e-learning
GROSSESSE2	—	Suivi biologique de la femme enceinte niveau 2	1*	4h	149 €	e-learning
POSTECBU	—	Interprétation et rendu des résultats des ECBU	1*	4h	228 €	e-learning
CARDIO	—	Repérer les risques de maladies cardiovasculaires	1*	3h	149 €	e-learning
GDR-LBM	—	Gestion des risques au LBM — Évaluation des pratiques [NEW]	2	1h	49 €	en ligne
STRESS	—	Gestion pratique de la violence et de l'agressivité du patient	—	4h	159 €	e-learning + visio
PREMYCO	—	Infections fongiques de la peau et des phanères	1*	2h	96 €	e-learning
HEMO	—	Prise en charge des hémocultures au laboratoire [NEW]	1*	2h	149 €	e-learning
ACCUEIL	—	Répondre aux patients : comprendre les examens prescrits [NEW]	—	2h	195 €	e-learning + visio

*(\*) Les formations sans N° DPC ne valident pas individuellement l'Axe 1. Elles y contribuent dans le cadre d'un parcours de 7 modules minimum (Bloc 1, type 2 du référentiel BM).*



## 4.2 Infirmières

Pour les infirmières, la certification périodique impose la validation de 8 actions sur les 4 axes avant le 31 décembre 2031.

Réf.	N°DPC	Intitulé	Axe	Durée	Tarif	Format
HPV	—	Promouvoir le dépistage du cancer du col de l'utérus au laboratoire	1	2h	99 €	e-learning
PREECBU	—	Processus pré-analytique des ECBU	1	2h	96 €	e-learning
PREANEM	—	Les anémies par carence en fer	1	2h	96 €	e-learning
GROSSESSE2	—	Suivi biologique de la femme enceinte niveau 2	1	4h	149 €	e-learning
PREMYCO	—	Infections fongiques de la peau et des phanères	1	2h	96 €	e-learning
VACCINS1	68872325020	Prescription des vaccins	1	11h	187,50 €	e-learning
CARDIO	68872325022	Repérer les risques de maladies cardiovasculaires	1	3h	149 €	e-learning
AUDIT	—	Audit clinique — Évaluation des pratiques [NEW]	2	1h	49 €	en ligne
STRESS	—	Gestion pratique de la violence et de l'agressivité du patient	3	4h	159 €	e-learning + visio
VIH	—	Promouvoir des comportements favorables à la santé sexuelle	1	4h	168 €	e-learning + visio
PREANA	—	Maîtriser les risques phase préanalytique des prélèvements	1	3h	249 €	e-learning
PRECOAG	—	Maîtriser les risques phase pré-analytique en hémostase	1	3h	249 €	e-learning + visio
ACCUEIL	—	Répondre aux patients : comprendre les examens prescrits [NEW]	3	2h	195 €	e-learning + visio

## 4.3 Techniciens préleveurs

Réf.	N°DPC	Intitulé	Axe	Durée	Tarif	Format
HPV	—	Promouvoir le dépistage du cancer du col de l'utérus au laboratoire	—	2h	99 €	e-learning
PRECOAG	68872325014	Maîtriser les risques phase pré-analytique en hémostase	—	3h	249 €	e-learning + visio
PREANA	68872325015	Maîtriser les risques phase préanalytique des prélèvements	—	3h	249 €	e-learning + visio
GROSSESSE1	68872325013	Valider techniquement les bilans de suivi des femmes enceintes	—	3h	249 €	e-learning + visio
PREECBU	—	Processus pré-analytique des ECBU	—	2h	96 €	e-learning
HEMO	—	Prise en charge des hémocultures au laboratoire [NEW]	—	2h	149 €	e-learning
PREANEM	—	Diagnostic d'une anémie en biologie délocalisée	—	2h	96 €	e-learning
STRESS	—	Gestion pratique de la violence et de l'agressivité du patient	—	4h	159 €	e-learning + visio
VIH	—	Promouvoir des comportements favorables à la santé sexuelle	—	4h	168 €	e-learning
ACCUEIL	—	Répondre aux patients : comprendre les examens prescrits [NEW]	—	2h	195 €	e-learning + visio



#### 4.4 Techniciens plateau

Réf.	N°DPC	Intitulé	Axe	Durée	Tarif	Format
ANACYTO	68872325012	Le frottis sanguin	—	3h	249 €	e-learning + visio
ATB1	68872325016	Interpréter les antibiogrammes selon les nouvelles recommandations	—	4h	189 €	e-learning
PRECOAG	68872325014	Maîtriser les risques phase préanalytique en hémostase	—	3h	249 €	e-learning + visio
GROSSESSE1	68872325013	Valider techniquement les bilans de suivi des femmes enceintes	—	3h	249 €	e-learning + visio
ANAECBU	—	Processus analytique des ECBU [NEW]	—	3h	149 €	e-learning
HEMO	—	Prise en charge des hémocultures au laboratoire	—	2h	149 €	e-learning
PREANEM	—	Diagnostic d'une anémie en biologie délocalisée	—	2h	96 €	e-learning
PREMYCO	—	Infections fongiques de la peau et des phanères	—	2h	96 €	e-learning
STRESS	—	Gestion pratique de la violence et de l'agressivité du patient	—	4h	159 €	e-learning + visio

#### 4.5 Secrétaires médicales

Réf.	N°DPC	Intitulé	Axe	Durée	Tarif	Format
SECRET	—	Accueil du patient et gestion des prélèvements au laboratoire	—	2h	79 €	e-learning
PREECBU	—	Processus pré-analytique des ECBU	—	2h	96 €	e-learning
STRESS	—	Gestion pratique de la violence et de l'agressivité du patient	—	4h	159 €	e-learning + visio
ACCUEIL	—	Répondre aux patients : comprendre les examens prescrits [NEW]	—	2h	195 €	e-learning + visio

### 5. Vente de modules à l'unité

La vente de modules à l'unité reste disponible pour répondre aux besoins spécifiques de certains clients. Cette modalité s'adresse en priorité aux établissements publics et aux professionnels libéraux.

#### 5.1 Pour les établissements publics

Les établissements publics (CHU, hôpitaux publics, ESPIC publics, EHPAD publics) conservent leur dispositif d'achat habituel à l'unité, avec convention de formation par session.

##### Modalités spécifiques au public

- Achat à la carte par module et par professionnel
- Convention de formation établie par session ou par groupe d'inscrits
- Compatibilité avec l'ANFH pour le personnel hospitalier public
- Facturation adaptée aux procédures administratives publiques
- Tarifs unitaires figurant dans les tableaux du catalogue ci-dessus



## 5.2 Pour les professionnels libéraux et les petites structures privées

Cette option est également ouverte aux professionnels libéraux exerçant en cabinet, aux petites maisons de santé pluri-professionnelles et aux structures n'ayant pas vocation à souscrire un pack annuel.

### Modalités

- Achat à la carte par module
- Pas d'engagement annuel
- Validité de l'accès : 12 mois à compter de l'inscription
- Paiement à l'inscription

## 5.3 Pour les établissements de santé privés — privilégier les Packs

Pour tous les établissements de santé privés (LBM, cliniques privées MCO, hôpitaux privés non lucratifs, ESPIC privés, centres de santé privés, cabinets pluri-professionnels privés), nous recommandons fortement l'offre Packs de Crédits qui apporte une vraie valeur ajoutée.

### Pourquoi le pack est mieux pour le privé

- Économies significatives : jusqu'à 50 % de remise sur le tarif unitaire dès le pack Standard (100 crédits)
- Simplicité administrative : une seule facture annuelle au lieu de multiples facturations
- Visibilité budgétaire : votre budget formation est fixé sur l'année
- Flexibilité interne : vous arbitrez librement les inscriptions au sein de votre équipe
- Report des crédits non consommés sur l'année suivante
- Self-administration en autonomie totale, pas de convention de formation à gérer par session

## Comparaison sur un exemple — établissement privé

Imaginons un laboratoire privé qui souhaite former 10 biologistes à 5 modules chacun (50 inscriptions au total).

### En vente à l'unité (modules à 150 € en moyenne)

- 50 inscriptions × 150 € = 7 500 € HT
- Multiples factures, gestion administrative complexe

### En Pack Standard (100 crédits à 100 €/crédit)

- Pack Standard = 10 000 € HT (100 crédits)
- Consommation effective : 50 crédits
- Solde de 50 crédits reportable sur l'année suivante
- Une seule facture, accès illimité pendant 12 mois

*Le pack peut sembler plus cher initialement, mais il offre une réserve de 50 crédits supplémentaires pour de futures inscriptions (changements d'équipe, formations complémentaires), ainsi qu'une simplicité administrative considérable.*



## 6. Informations pratiques

### La certification périodique en 2026-2031

La certification périodique s'applique uniquement aux professions de santé à ordre. Sont concernés : les médecins, les chirurgiens-dentistes, les sages-femmes, les pharmaciens, les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes et les pédicures-podologues. Les biologistes médicaux y sont également soumis au titre de leur ordre de rattachement (médecins ou pharmaciens). Pour chacune de ces professions, ce sont les ordres professionnels qui contrôlent le respect de l'obligation de certification périodique.

Chaque professionnel doit valider 8 actions sur les 4 axes du dispositif de certification périodique avant le 31 décembre 2031 :

- Axe 1 — Connaissances et compétences scientifiques
- Axe 2 — Qualité des pratiques professionnelles
- Axe 3 — Relation patient et communication
- Axe 4 — Santé du professionnel

Pour les biologistes médicaux, l'Axe 3 (relation patient) bénéficie d'une dérogation (Bloc 3 du référentiel BM).

### Notre plateforme — un atout pour l'Axe 2 et l'Axe 4

Notre plateforme est hébergée chez un hébergeur de données de santé certifié HDS, gage de sécurité indispensable pour traiter les données sensibles des professionnels de santé.

#### Pourquoi l'hébergement HDS est essentiel

- Axe 2 (Qualité des pratiques) : les modules d'EPP collectent des données de pratique professionnelle (audits cliniques, analyses RETEX) qui doivent être traitées dans un environnement sécurisé conforme à la réglementation
- Axe 4 (Santé du professionnel) : les modules ScanUp Dépistage RPS et TMS traitent des données de santé personnelle des professionnels (état psychologique, symptômes musculo-squelettiques) qui exigent un hébergement HDS

De nombreuses plateformes de formation en santé ne disposent pas de cet hébergement HDS, ce qui les empêche de proposer des modules conformes sur les Axes 2 et 4. Notre infrastructure vous garantit la conformité totale du dispositif.



## Conformité aux référentiels de votre profession

Nos 8 modules du socle de certification périodique et nos modules métier laboratoire sont conçus en cohérence avec les référentiels élaborés par les Conseils Nationaux Professionnels (CNP) de chaque profession à ordre.

### Référentiels publiés par profession (arrêté du 26 février 2026)

- Médecins (généralistes et spécialistes) — Référentiel arrêté par le ministre de la Santé après avis du CNP de chaque spécialité
- Chirurgiens-dentistes — Référentiel arrêté par le ministre de la Santé après avis du CNP des chirurgiens-dentistes
- Sages-femmes — Référentiel arrêté par le ministre de la Santé après avis du CNP maïeutique
- Pharmaciens (y compris pharmaciens biologistes médicaux) — Référentiel arrêté par le ministre de la Santé après avis du CNP Pharmacie ou Biologie médicale
- Infirmiers (généralistes, anesthésistes, IBODE, IPA, puéricultrices) — Référentiel arrêté par le ministre de la Santé après avis du CNP infirmier
- Masseurs-kinésithérapeutes — Référentiel arrêté par le ministre de la Santé après avis du CNP des masseurs-kinésithérapeutes
- Pédicures-podologues — Référentiel arrêté par le ministre de la Santé après avis du CNP des pédicures-podologues

*Pour chacune de ces professions, nos modules s'inscrivent dans les axes du dispositif de certification périodique et contribuent à la validation du parcours individuel sur 6 ans.*

### Notre démarche qualité

- Veille permanente sur les évolutions des référentiels publiés par chaque CNP
- Mise à jour continue des contenus pour rester alignés avec les recommandations en vigueur
- Cohérence avec la méthodologie HAS d'élaboration des référentiels
- Traçabilité complète des actions réalisées par chaque professionnel pour faciliter le contrôle par son ordre

## Nos chiffres clés

- Plus de 5 000 apprenants par an sur notre plateforme
- Plus de 20 modules métier disponibles
- Organisme de formation certifié Qualiopi
- Organisme enregistré auprès de l'Agence nationale du DPC
- Modules en cohérence avec les référentiels de certification périodique élaborés par les CNP
- Hébergement de données certifié HDS (Hébergeur de Données de Santé)



## Engagement, modalités et conditions

### Engagement annuel

- Engagement initial : 12 mois fermes à compter de la date de signature
- Tacite reconduction par périodes de 12 mois
- Préavis de résiliation : 3 mois avant échéance

### Modalités de paiement

- Facturation annuelle d'avance, paiement à 30 jours
- Option de paiement mensualisé (majoration de 10 %)
- Règlement par virement bancaire

## Nous contacter

### IEF Biologie — Biologie Elearning

[info@biologie-elearning.fr](mailto:info@biologie-elearning.fr)

[www.biologie-elearning.fr](http://www.biologie-elearning.fr)

04.51.45.36.06

*Très belle année de formation à toutes et à tous  
Dr Laure Dellamonica, Directrice*